



PIECES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 23/04/2024

Echéance le : 31/05/2024

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document 4504116	N° Client 0165285	Votre Commande CDE 1HRRN4U5H	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilomètres	N° Commande 5181952	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5181952 DU 23/04/2024 ** 5008 //DZ-003-PV								
RESERVOIR ADDITIF FAP		9816296080 B15A05	1,00	4	283,79	9,00	258,25	258,25
----- SOUS-TOTAL PIECES -----								
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIV LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants TVA			Total T.T.C		
PI : 258,25			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			309,90		
MO : 0,00 258,25			258,25					
DIV : 0,00			51,65					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4504116	0165285	5181952
Echéance le : 31/05/2024		
23/04/2024		309,90



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune location d'essai, simple ou double. L'acheteur est un professionnel en application de l'article 1416 du Code de Commerce. Il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le fournisseur pourra se voir accorder les pénalités à lui allouées sur les sommes exigibles et non payées à la date de paiement prévue par le règlement (provisions) non le taux d'intérêt égal en vigueur à compter de la date d'expiration desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques liés à l'entretien et à l'usage des marchandises acquises par l'acheteur sont à sa charge dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.